

SITGÈS, Alger armateur

Distinction honorifique.
(*Le Sémaphore algérien*, 18 août 1913)

Nous avons appris avec plaisir la nomination de notre ami Jacques Sitgès, l'armateur connu et estimé, dans l'ordre de Charles III.

Cette distinction, accordée par le gouvernement espagnol à Jacques Sitgès, est la juste récompense des services qu'il a rendus pendant de longues années à son pays d'origine et à son pays d'adoption.

Nous lui adressons de tout cœur nos félicitations sincères.

CARNET.
(*La Dépêche algérienne*, 24 septembre 1915)

Nécrologie. — Un nouveau deuil vient de frapper M^{me} et M. Émile Lacanaud, directeur de la « [Dépêche algérienne](#) » : M^{me} veuve Jean Sitgès, mère de M^{me} Lacanaud, est décédée, hier, à Saint-Eugène.

Depuis quelque temps déjà, la santé de M^{me} Sitgès donnait de sérieuses inquiétudes à tous les siens. Leurs soins et leur sollicitude n'ont pu qu'adoucir les derniers moments de la défunte, qui s'en va entourée des regrets de ses enfants et de ses petits-enfants.

À ses fils, MM. Jean Sitgès, président de la chambre de commerce espagnole d'Alger, et Jacques Sitgès, armateur ; à ses filles, M^{mes} Fontana, Lacanaud, Axiach et M^{lle} Antoinette Sitgès, à tous les membres de leurs familles, nous présentons l'expression de nos condoléances les plus cordiales et les plus sincères.

Nous prions tout particulièrement M^{me} Lacanaud et notre cher directeur de croire à la part bien vive et bien respectueuse que nous prenons à leur douleur, à l'occasion de ce deuil qui les éprouve si cruellement, une nouvelle fois, dans leurs plus chères affections.

Port d'Alger
Le Scandale des quais
par Léo Fernand
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 7 juin 1927)

II Jean SITGÈS

M. Sitgès a acquis depuis longtemps ses lettres de noblesse algéroise. Dès les premiers mots il nous déclare :

— Tenez, je vous offre d'aller dans le port espagnol d'Alicante pour vous rendre compte de quelle façon ce port est organisé et quel modèle il pourrait servir à Alger.

Partez avec moi à la fin du mois. Vous verrez comment on travaille en Espagne. Vous pourrez admirer un éclairage intensif pendant la nuit et un service de police qui a réduit depuis longtemps les vols à néant.

— Que pensez-vous des attaques à main armée ?

— Je puis vous confirmer qu'on a presque assommé deux de mes marins le soir devant les hangars-abris que vous voyez de cette fenêtre.

Ce malheureux port est la proie de tous les combinards. Tenez jusqu'aux canotiers qui exploitent les malheureux voyageurs, ils devraient cependant être surveillés par l'Inscription maritime dont ils dépendent. Cela ne les empêche pas d'exiger 6 francs par passager, refusant de les mener à terre s'ils ne s'exécutent pas instantanément.

Cet état de choses a pourtant été prévu par la chambre de commerce (art. 8, p. 163 des documents statistiques, année 1926).

Et le scandale de l'eau que vous signaliez dans un dernier écho !

Mais revenons aux vols qui nous intéressent. Savez-vous que , quand il manque un colis — ce qui arrive fréquemment ?— non seulement on est volé, mais il faut encore payer les droits, plus une amende de principe pour non présentation d'un colis noté au manifeste !

— Qu'est-ce que vous pensez des termes de notre dernier article ?

— Ils ne sont nullement exagérés. Il y a des choses qui se passent sur les quais qu'il nous est impossible de dire. Laissons le côté qui regarde la police des mœurs ; mais il me semble que les attaques émanent des malfaiteurs isolés, cependant bien trop nombreux. Il est inutile que je vous signale le pillage organisé qui s'opère à tous les débarquements, pillage où les jeunes Arabes sont arrivés à une maîtrise tolérée malheureusement.

Je dois ajouter que seule la douane fait ce qu'elle peut pour limiter cet état de choses. C'est pour cette raison que je tiens à ce que vous disiez que je n'ai eu qu'à me louer de leurs services qui m'ont évité plus d'un vol.

— Et la police ?

— Que voulez-vous qu'on dise sur elle... Elle n'existe pas !

.....
Nous avons quitté M. Sitgès. Nous irons donc, à Alicante, demander à un port espagnol les remèdes d'un mal que les pouvoirs publics algérois ne peuvent que supporter sans y remédier.

ALGER, TROISIÈME PORT DE FRANCE

Jean SITGÈS

(*Le Courrier maritime nord-africain*, 10 octobre 1927)

La maison Sitgès fut réellement fondée en 1856, par M. Sitgès père.

C'était déjà un grand ami de la France. Négociant en céréales, il était également consignataire de bateaux à voile, venant d'Espagne avec légumes secs, fruits secs, fruits frais, vins, etc., ainsi qu'ouvriers agricoles et terrassiers.

En 1871, fut créée la ligne de bateaux à vapeur entre l'Espagne et l'Algérie par le vapeur *Buenaventura*, de la portée de 500 tonnes.

Les relations entre l'Algérie et l'Espagne devinrent alors plus étendues ; les vins arrivant en plus grande quantité ; les ouvriers affluèrent et les émigrants espagnols attinrent, en 1881, un chiffre très respectable.

En 1882, lors de la disette en Espagne, les services furent doubles, et les céréales algériennes trouvèrent un grand débouché chez la sœur latine.

Le service de vapeur ne pouvant satisfaire toutes les demandes de l'Espagne, il fut organisé un service de voiliers de 50 à 100 tonnes qui partirent ravitailler tous les ports espagnols de la Méditerranée.

De 1882 à 1889, ce fut l'organisation des voyages de plaisir entre Alger et les îles Baléares, avec, en 1889, un joli vapeur sur la ligne d'Alger-Alicante, le *Sitgès-Hermanos*, bien aménagé et avec tout le confort moderne d'alors.

La culture de la vigne se développant avec intensité en Algérie, les viticulteurs algériens demandèrent des tailleurs de vignes que la maison Sitgès fit venir par son vapeur.

Pendant les grèves maritimes, la maison Sitgès mit à la disposition du gouvernement général de l'Algérie son vapeur ainsi que ceux de la *Islema Maritima* (Services de Palma).

En 1892, le traité entre, la France et l'Espagne ayant été dénoncé, le mouvement commercial entre l'Algérie et l'Espagne reprit après un léger arrêt.

En 1912, la maison Sitgès mit en service le paquebot à grande vitesse, le *Sitgès*, ancien *Columbia*, ayant tout le confort moderne mais la guerre survenant, le dit vapeur fut mis à la disposition du gouvernement français, et ce n'est qu'en 1916 que le bateau lui fut vendu par l'entremise de la maison Moos, de Londres.

Ce vapeur a été coulé au mouillage à la Ceuta en 1918, par un sous-marin allemand.

Depuis, le vapeur *Mercedes* fait le service entre Alger et l'Espagne.

Ce vapeur va être remplacé sous peu par un autre de plus fort tonnage, à marche rapide.

TRANSMEDITERRANIA Autrefois *Islema Maritima*

Service établi depuis 1871 entre Barcelone, Palma et Alger

En 1882, les voyages sont bimensuels.

En 1889, les voyages deviennent hebdomadaires.

En 1896, c'est le *Miramar*, paquebot bien connu des Algérois, qui fait ce service et pendant la guerre, ce service dut être supprimé, et, depuis 1920, ce même service a repris mensuellement.

*
* * *

Nous tenons à compléter ces notes brèves en rappelant que M. Jean SITGÈS, l'agent maritime actuel, président de la chambre de commerce espagnole, continuant la tradition paternelle, est un grand ami de la France. Il a, depuis longtemps, par les nombreux services rendus inlassablement, conquis ses lettres de noblesse algéroises, contribuant par tous ses efforts à la prospérité du port d'Alger.
